



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DES

YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE MANTES LA JOLIE

Réunion du 15 décembre 2008

L'An deux mille huit le 15 décembre à 20 h 40

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 8 décembre 2008, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel VIALAY, Maire.

Présents : Mme DUMOULIN, M. SANTINI, Mme MERLIN, M. PEREAU, Melle GHAZOUANI, Melle TALLA, Mme KRAUS, M. MOSCODIER, M. COPILLION, M. LUDON, Mme WADOUX, Mme GUAIS, Mme AIME, M. BERRICHE, M. RAMI, Mme OSTYN, Mme PHILIPPE, Mme LAURENT, Mme MORILLON, M. ABBI, Mme PESCHE, Melle MOREIRA, M. LAGLOIRE, M. MARIOJOULS, Mme DIOP, M. ATROUSSY, Mme COSTE, Melle THIEFFINE, M. TAOUZA, M. QUEVAREC, M. JAMMET.

Absents et Excusés : Mme THOLANCE, M. EL HAIMER, M. DALBIS, M. RAOUL, Mme MARNA, M. MERELLE, M. DEMARQUE, Mme DAVIAULT, M. SARR, Melle GERMANY, M. UZAN.

Pouvoirs donnés à : Mme DUMOULIN, Melle GHAZOUANI, M. SANTINI, Melle TALLA, M. PEREAU, Mme OSTYN, M. VIALAY, Mme KRAUS, Mme MORILLON, M. QUEVAREC, M. ABBI.

Secrétaire : M. COPILLION.

Les Membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 43.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le débat d'orientation budgétaire tenu en séance du Conseil Municipal du 17 novembre dernier,

Considérant l'évolution de certains tarifs,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu les tarifs en vigueur d'occupation du domaine public,

**BUDGET PRIMITIF
2009**
(Dossier n° 5)

Vu le rapport du Maire et l'avis de la commission compétente,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par 34 voix POUR et 9 CONTRE (Pour réussir ensemble et Pour changer vraiment),

DECIDE :

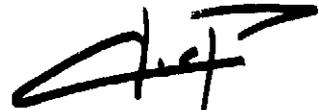
- **d'adopter** le Budget Primitif 2009 annexé à la présente délibération (budget principal et budgets annexes) voté par chapitre et opérations et arrêté comme suit :

| | |
|---------------------------------------|--------------|
| - Budget Principal : | 97 371 282 € |
| - Budgets Annexes : | |
| - Bâtiments d'Activité Locatifs : | 314 430 € |
| - Zac les Bords de Seine : | 4 583 850 € |
| - Centre de Formation des Apprentis : | 680 000 € |

- **d'adopter** les créations, modifications et actualisations présentées dans le document annexé à la présente délibération,

- **de fixer** l'entrée en vigueur de ces tarifs au 1^{er} janvier 2009.

Le Maire



Michel VIALAY

DISCUSSION DELIB 5

Le Maire : « Merci, Madame AIME. Alors nous allons, j'imagine, avoir quelques questions ou commentaires ? Monsieur JAMMET d'abord. »

Monsieur JAMMET : « Bien évidemment, c'est la loi, le Budget Primitif vient après le Débat d'Orientation Budgétaire. Je voudrais dire que ce dernier, qu'on a eu l'occasion d'avoir le mois dernier, était complètement inefficace, pour aller vite, vous vous en êtes tenu strictement à la loi dans la lettre et bien évidemment pas dans l'esprit puisque vous n'avez pas bougé un iota des chiffres annoncés au vu du débat qu'il y a eu ici. Je crois tout d'abord que le budget 2009, en général, est marqué par une grande fragilité. On emprunte un peu plus de 4 millions d'euros, on rembourse un peu moins de 3 millions d'euros de capital, soit pour aller vite une augmentation de la dette, le tout assorti d'1,8 millions d'euros d'intérêts. Ces intérêts ils apparaissent en hausse malgré des artifices de présentation. Pour aller vite, on calcule le taux moyen sur un an, alors que l'augmentation forte date de quelques mois, notamment vis-à-vis de ce que l'on a appelé les emprunts structurés. Je prendrai deux exemples. Sur DEXIA, dont on parle beaucoup en ce moment, 4,29 % taux d'intérêt à 4,81 % plus 14 %, de 10 à 4,66, plus 115 % d'intérêts au.....à la politique de la Ville qui a tenté de spéculer sur les marchés boursiers. Je crois que c'est si vrai, que la ZAC les Bords de Seine, on emprunte pour rembourser avant terme ces emprunts. Deux, les autorisations de programme, ce qui m'évitera de revenir sur la délibération suivante, et les crédits de paiement, ça devient pratiquement des emprunts déguisés puisque ça conduit à programmer en plusieurs années ce que l'on vote dans l'année tout en percevant des subventions liées aux réalisations. 20 millions d'euros en 2009 d'autorisations de programme, il en restera 22 millions à payer en 2010 et 16 millions les années suivantes, c'est-à-dire que l'on occulte dès maintenant les capacités d'investissement de la Ville. Je crois que c'est d'autant plus grave que notre Ville est plutôt moins riche que les autres villes de même nature avec un potentiel fiscal par exemple qui est à peu près de 50 % de la strate nationale. C'est d'autant plus grave que vous, enfin quand je dis vous, c'est vous et vos prédécesseurs depuis 1995, vous avez fragilisé la ville puisqu'avec une augmentation des bases de l'ordre de l'inflation, je crois que c'est 1,6 décidé par l'Etat, le montant brut des impôts à taux constant, puisque vous décidez de ne pas augmenter les taux, n'augmentera que de 0,6, soit un chiffre très inférieur à cette inflation. En clair, je crois que l'on commence à payer un peu plus la casse des logements sociaux que vous avez orchestrée, que vous n'arrivez plus maintenant à compenser par des constructions privées et nouvelles. Au bout du compte on obtient un budget à mon avis porteur de dangers pour l'avenir, des services rendus que vous minimisez pour pouvoir rester dans les cordes, si je peux m'exprimer ainsi. Je ne prendrai que deux exemples ; les subventions aux associations mais elles augmentent depuis plusieurs années donc ça veut dire qu'elles diminuent d'année en année du montant de l'inflation et là ça fait quelques années que ça continue ou encore, par exemple, les projets de réseaux de voirie réduits, c'est bien simple à néant, il y avait 1,2 millions d'euros en 2008. Ce budget, je crois, est mauvais, il porte déjà en germe les futurs mauvais coups contre la population comme la fermeture et le regroupement d'autres écoles en groupe scolaire par mesure d'économie contre l'intérêt de nos enfants. Je précisais enfin que, si vous annoncez 0 % d'augmentation des taux c'est-à-dire le maintien des taux de l'année dernière, ça ne veut pas dire que pour les mantais que les impôts n'augmenteront pas. Si la somme globale perçue par la Ville augmente de 0,6, les mantais, eux, vont avoir en moyenne une augmentation du taux de l'inflation qu'a retenu le Gouvernement. Voilà les raisons pour lesquelles je me prononcerai Contre ce Budget Primitif. »

Le Maire : « Merci Monsieur JAMMET. D'autres prises de parole ? Monsieur QUEVAREC. »

Monsieur QUEVAREC : « Oui, ce budget, c'est bien normal, comme dans toutes les collectivités est un acte politique qui traduit vos priorités. Il a été difficile à boucler, je n'en doute pas. C'est le cas dans toutes les collectivités de Gauche ou de Droite confondues. Je crois qu'il y a un premier point qui est important de souligner, qui fait souffrir toutes les collectivités, c'est le désengagement de l'Etat. Les dotations effectivement sont en hausse, souvent inférieures à l'inflation parfois en baisse, certaines sont supprimées ou tentent de l'être où heureusement des mobilisations d'un certain nombre d'élus locaux parviennent à faire reculer parfois le Gouvernement sur certains points mais, globalement, depuis un certain nombre d'années l'Etat se désengage et il est plus difficile pour les collectivités de boucler leur budget. Je crois que c'est parfois important de le dire et de le souligner. Dans votre budget les dépenses de fonctionnement effectivement sont sur base zéro, comme vous le disiez, c'est-à-dire qu'en fait ça baisse à cause de l'inflation. Contrairement à ce que vous avez dit suite à la l'intervention de Madame DIOP, les dépenses de fonctionnement à Mantes-la-Jolie ne sont pas supérieures à celles des autres villes de même strate, elles sont légèrement inférieures sans le dire vous êtes en train de réduire les services aux habitants alors que les besoins ne sont pas satisfaits. Moi, je pense, par exemple, à la difficulté à faire garder les enfants, le faible nombre de places pour les séjours d'été. Selon nous le budget aurait dû avoir trois priorités, tout ce qui tourne autour de l'enfance et de la jeunesse, comme l'a dit Madame DIOP, ce qui comprend les écoles, l'animation, les crèches ; tout ce qui concerne le logement, on y reviendra notamment plus tard ; tout ce qui concerne l'information et l'emploi. Ce n'est pas ce que l'on retrouve ce soir, c'était déjà le cas dans vos orientations, ça se confirme. On continue d'avoir un certain nombre d'inquiétudes sur certains points plus particuliers qui sont très coûteux pour les finances de la Ville. Votre obstination pour la vidéosurveillance qui, nous le redisons, ne fait que déplacer les problèmes et puis les gouffres financiers qui se dévoilent de jour en jour, à la fois la ZAC Les Bords de Seine et puis l'opération Monoprix qui sera encore à l'ordre du jour tout à l'heure et puis très clairement, comme on a eu déjà l'occasion de le dire en matière d'environnement, un certain nombre de petites touches et qui ne font pas malheureusement une politique globale, ça devrait être une urgence et enfin les modes de garde d'enfants en nombre vraiment, vraiment insuffisants sur cette ville. Notre avis sur le budget est plutôt négatif et nous voterons Contre. La deuxième partie de mon intervention, Monsieur le Maire, concerne la dette de la Ville. On en a déjà effectivement parlé mais je crois que c'est important de s'arrêter trente secondes parce que c'est un sujet extrêmement important et notamment pour les années à venir. Alors on a lu tous les documents qui ont été fournis, notre conclusion est que la Ville vit clairement au-dessus de ses moyens. Il y a trois points concernant cette dette sur lesquels je voulais insister : la nature de cette dette, la durée de cette dette et enfin qui est responsable de l'endettement de la Ville. Cette dernière question intéressera tout le monde. Les deux premières sont plus techniques mais elles sont importantes. Alors quelle est la nature de cette dette ? Le point positif du détail de votre dette c'est qu'elle est répartie de manière assez équilibrée entre quatre prêteurs, Société Générale, Caisse d'Epargne, Dexia et la CDC, là, c'est plutôt positif. La Ville a au total treize emprunts différents, vous le savez, il y a plusieurs collectivités en France qui sont asphyxiées par certains prêts contractés par des banques. Quand on regarde dans le détail vos treize prêts, on a 60 % du capital restant dû, d'avoir payer, qui est dit « swapé » c'est un terme technique qui veut dire gager par un swape de taux. C'est quoi ça ? Ces emprunts, ils sont numérotés, je vais les citer pour que cela soit bien clair et vous pourrez vérifier ce que j'avance. Les emprunts 3, 5, 6, 12 et 13 sont dans ce cas là, c'est-à-dire que 60 % du capital restant dû de la Ville est dans ce cas là. Vous le savez la Ville de Saint Etienne qui fait actuellement l'actualité, est dans le même cas. Donc c'est un risque très important en....de conjoncture et ces swappes sont pointés du doigt par

de nombreuses associations d'élus. Donc la nature de cette dette, contrairement à vos paroles rassurantes, nous inquiète. Deuxième point la durée de cette dette. Là aussi elle nous inquiète parce que cette dette est assez jeune. Vous l'avez refinancée de manière massive en 2007 et en 2008 mais du coup sur des périodes très longues et dans les documents on le voit sur 25 ans et ça, ça coûte extrêmement cher à la Ville. Je crois que tous les ménages le savent bien, plus le prêt est long, plus les intérêts sont élevés et vous repoussez très clairement sur les générations futures d'habitants et futures majorités municipales, la charge de votre endettement. Ca aussi c'est inquiétant. En 2009, la charge de la dette, elle va représenter 6 millions d'euros, je dis bien 6 millions d'euros avec effectivement des intérêts, comme l'a dit Monsieur JAMMET, qui augmentent encore et qui atteignent 1,8 millions d'euros. Donc l'an prochain, on va mettre 6 millions d'euros pour rembourser la dette. C'est trop surtout que vous le savez les intérêts de la dette rognent d'autant les dépenses de fonctionnement d'où ce que vous avez tenté de faire passer la difficulté à boucler cette partie du budget. Troisième point qui est responsable de l'endettement de cette Ville. Lors du Débat d'Orientation Budgétaire vous avez dit que ça s'était passé pendant les années 1980, sous-entendus sous la gestion du Socialiste Paul PICARD. Alors avec Madame DIOP on a été analysés tous les budgets de la Ville des années 1980, 1990 et 2000. Alors surprise, qu'est-ce qu'on a découvert ? On a découvert plusieurs choses intéressantes, je vais essayer de faire court, que sous Paul PICARD, la dette a augmenté certes, elle a oscillé, elle a affiné autour de 55 millions d'euros pour faire court. A partir de 1995, Monsieur BEDIER a d'abord bien géré cette dette et il l'a baissé à 49 millions d'euros avant de la faire exploser en deux années de manière exponentielle en 2000 et 2001. Alors vraiment on s'est posé, des questions pourquoi cette date là ? Il y avait peut-être les élections municipales en mars 2001 mais bon, on n'est pas sûr que cela soit lié. En tout cas, en deux ans, notre dette, elle a pris 20 millions d'euros, Monsieur le Maire, 49 millions, 58 millions et 69 millions d'euros, elle a atteint en 2001. 69 millions, c'est à peu près le chiffre que l'on traîne comme un boulet depuis cette date là malgré vos différents refinancements. Je crois que c'était important de rétablir la vérité. »

Le Maire : « D'autres commentaires ? Monsieur MARIOJOULS. »

Monsieur MARIOJOULS : « Merci, Monsieur le Maire. Alors écoutez, je ne vais pas évidemment l'argumentaire du Débat d'Orientation Budgétaire qui était ma foi, en tout cas pour celui que j'avais fait, qui était quand même assez technique. Donc je vais laisser tomber la technique et une fois n'est pas coutume je vais m'autoriser, enfin j'espère que vous allez m'autoriser parce que je sais que vous n'aimez pas trop qu'on généralise et puis que l'on restitue dans leur contexte, mais je me sens obligé de remettre dans un cadre beaucoup plus global, comme d'ailleurs vous le faites dans les documents que vous nous avez proposés pour le Débat d'Orientation Budgétaire la fois précédente, remettre dans un contexte beaucoup plus global, c'est-à-dire à la fois international et puis européen et national parce que comme vous le dites vous-même on ne peut pas séparer le budget de cette Ville de l'évolution globale de la situation économique que nous rencontrons aujourd'hui. Alors j'attire votre attention, vous en êtes bien conscient que nous entrons dans une phase de dépression, pas une phase de récession, ce n'est pas un ralentissement de la croissance, c'est une phase de dépression c'est-à-dire de la baisse de la production... qui est en train de nous arriver sur le nez. Donc, il faut avoir à l'esprit, le fait que c'est grave, qu'il ne faut pas le surestimer contrairement à ce que dit Alain MINC dans le Parisien d'aujourd'hui, Alain MINC qui est présenté comme un ami intime du Président de la République, je ne sais pas si c'est vrai mais j'espère qu'il n'a aucune influence sur lui parce qu'il se fend d'un : « on va s'en sortir, ce sera une récession classique. » Les bras m'en tombent, économiste de base, voir un Monsieur comme cela, dire ça, alors que les récessions classiques, ça n'a rien à voir avec ce qui se passe aujourd'hui, on est dans un contexte de mondialisation qu'on ne maîtrise

absolument plus. Je vous rappelle que dans les années 1990, le Gouvernement de la Gauche Plurielle dans la bouche du Premier Ministre, déclarait qu'il n'était plus possible de maîtriser la domination économique. Donc dire que l'on va s'en sortir parce que c'est une récession classique ça fait rire le moindre élève de seconde qui a commencé à analyser les mécanismes actuels. Alors ce n'est pas une récession classique et il ne faut pas la surestimer parce qu'on est dans une situation, ce que je dis là, j'attire votre attention sur le fait que c'est en lien direct avec le budget, ce n'est pas indépendant. Je ne suis pas en train de faire une propagande générale, je suis en train d'essayer de restituer votre proposition par rapport à un contexte actuel qui est grave. Aujourd'hui il n'y a plus d'espaces économiques nationaux autonomes. Un espace économique national autonome, c'est le lieu d'intervention traditionnel du pouvoir politique de l'Etat. On voit très clairement aujourd'hui que l'on n'est plus dans cette situation là. Il est pathétique de voir cette impuissance politique. Alors écoutez ces derniers temps il y a quand même quelque chose, moi je ne comprends pas, comment ce genre de chose est possible ? On vient de voir l'ampleur de cette impuissance avec l'arrestation de Bernard MADOFF, je m'excuse de venir sur ce point là, mais c'est très important, Monsieur MADOFF, c'était quand même le directeur d'une NASDAQ, c'est le deuxième marché d'actions des Etats-Unis. Le pouvoir politique par rapport à cette puissance économique n'a strictement plus aucune influence. Moi j'en tire une conséquence, j'en tire une conséquence politique, c'est que je pense que la tâche des années qui viennent c'est de restaurer le rôle essentiel du politique dans une république démocratique comme la nôtre. Je vous le dis, je le dis à toutes les forces politiques que ce soit de Droite ou de Gauche, je pense que notre tâche aujourd'hui c'est de rétablir le pouvoir politique. Un pouvoir politique démocratique où les prises de position, les décisions de la Majorité s'imposent aux intérêts privés. On n'en est pas là, il va falloir y venir. Je vous le dis à vous parce que j'ai bien regardé quand même votre budget et j'ai bien regardé ses applications, en particulier les différentes délibérations que vous nous proposez aujourd'hui, et j'ai remarqué que vous esquissiez un certain nombre d'éléments qui sont à mes yeux tout à fait intéressants. Vous esquissez des éléments de politique sociale on y reviendra tout à l'heure sur le transfert du CCAS à la Ville. Vous esquissez ce que vous appelez un plan de développement de l'école, on verra son contenu, peut-être qu'il n'y aura pas de contenu mais en tout cas il y a un souci et la formulation d'un souci de mettre en place un véritable plan de développement en la matière. Et puis enfin vous esquissez ce que vous appelez un plan de développement du logement. Dans tous ces exemples, sur lesquels nous allons délibérer aujourd'hui, on voit bien que votre budget aurait pu être un budget politique mais ça n'est pas un budget politique, c'est un budget de gestion qui ne va entraîner ni l'économie, ni la société locale et qui ne va pas certainement redonner confiance, je vais l'expliquer tout à l'heure. Pourquoi aux services de notre Municipalité, qui ne va pas soutenir le dynamisme des groupes sociaux organisés dans notre ville et qui ne va pas privilégier. Alors je sais bien que le Code des Marchés Publics met beaucoup de frein mais il me semble que l'urgence serait de privilégier l'économie locale et les entreprises locales. Ça n'est pas cela que l'on observe. Je résume la prise de position que j'avais longuement détaillée lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Votre budget n'est pas un budget comme il devrait être c'est-à-dire un budget d'entraînement en ces temps de dépression parce qu'il est trop dépendant soit il est trop dépendant, de l'Etat, dotations 54 % des recettes de fonctionnement, subventions d'investissement 47,6 % des recettes d'investissement, plus de la moitié, soit dépendant de l'Etat et des administrations publiques, soit dépendant des banques, là l'emprunt au passage que vous avez effectué, c'est une petite remarque qui n'a rien à voir avec mon raisonnement, vous avez modifié les chiffres du budget. Donc je souhaiterais que ça ne se produise pas puisque c'est trop compliqué pour nous d'avoir les données si en plus vous les changez entre le moment de la commission et puis le moment du Conseil Municipal, c'est quand même un petit peu embêtant. Bien, donc pour ce qui est de l'emprunt 35,7 % du financement des

investissements, l'idée est que nous sommes dans une situation de dépendance du budget municipal vis-à-vis de forces politiques extérieures ou vis-à-vis des banques. Moi je crois qu'il nous faut, quand je parlais tout à l'heure du budget politique, il nous faut reconquérir une économie locale, il nous faut absolument faire des efforts relocalisés par des petits projets plutôt que par des gros et par des projets qui soient directement appropriés par la population et par les citoyens et non pas par des grandes entreprises qui ont des intérêts qui sont des intérêts extérieurs qui sont certainement louables mais qui ne sont pas les nôtres. Et enfin le deuxième point du résumé que je voulais vous soumettre, c'est quand même, il me semble par rapport à tout ce que je viens de dire cette énorme contradiction entre, d'une part des recettes de fonctionnement, je rappelle que les recettes réelles de fonctionnement baissent de 4 % et, d'autre part, une augmentation de 39,6 % des dépenses d'investissement. On se retrouve dans une situation où on investit, on investit, on investit, mais où nous ne n'avons pas les moyens d'assurer le fonctionnement quotidien de ces investissements qui sont certainement utiles effectivement à notre Ville. C'est la raison pour laquelle nous ne voterons pas positivement. »

Le Maire : « Merci Monsieur MARIOJOULS. Pas d'autres prises de parole ? Bien. Je note Monsieur MARIOJOULS surtout que là il y avait des évolutions positives, mais que certaines choses dépendaient de l'extérieur et bien il y a toujours des choses qui dépendent de l'évolution de l'environnement et il est important et intelligent de tenir compte de ces mêmes évolutions de façon à pouvoir adapter en permanence les politiques que l'on poursuit. Alors je veux rassurer Monsieur QUEVAREC sur la dette mais je lui ai réservé quand même un chiffre, plutôt deux chiffres, que je me suis fait ressortir de façon à ce que tout le monde est bien la nature des chiffres en tête. En 1977, l'annuité de la dette de la Ville de Mantes, c'était 1 511 000 ; en 1995 l'annuité de la dette, c'était 9 178 000, c'est-à-dire près de 6 fois plus. C'est quand même très important de pouvoir restituer les chiffres, l'annuité de la dette a été multipliée par 6 en 18 ans. Alors je veux le rassurer par rapport au SWAP, SWAP ça veut dire également instrument de couverture justement pour se protéger des mouvements erratiques des différents taux et, comme je vous l'ai déjà dit, je vous rassure sur la dette qui, si à un certain moment elle a été étalée, je pense que c'est de bonne gestion. Je vais vous dire pourquoi parce que plutôt que de parler de repousser la charte de la dette je voudrais dire que ceci nous permet d'investir pour des investissements qui, durant d'ailleurs ces 18 ans que j'évoquais, n'ont pas été réalisés et qu'il a fallu bien sûr reprendre derrière, et des investissements dont on ne voit pas toujours, dont on ne voit pas toujours les effets mais en tout cas dont on voit ce qu'il manquait, je veux parler des établissements publics, de l'entretien des bâtiments, de l'entretien des voiries etc qui étaient dans un état tout à fait piteux et donc il me semble important de dire ce qui est investi au jour d'aujourd'hui. C'est au contraire au profit des générations futures et non pas en charge de dettes parce que si votre seule ambition de pouvoir réduire ou maintenir, ou je ne sais quoi, au niveau de la dette mais de laisser un ville dans un état déplorable comme celle que nous avons trouvée il y a peu et bien nous ne partageons pas la même ambition. Alors on ne fragilise pas la ville. Je rappelle quelles sont les quatre grandes lignes de ce budget. D'abord le maintien des taux et c'est important après trois années de baisse consécutive, c'est-à-dire de près de 10 %, les taux sont maintenus, dans une logique prudentielle puisque nous ne connaissons pas comme je l'ai rappelé au Débat d'Orientation Budgétaire, nous ne connaissons pas forcément les évolutions à venir et on parle de réforme de la fiscalité. Donc pour cette raison nous les avons simplement maintenus. Deuxièmement et Monsieur QUEVAREC le soulignait, une maîtrise des frais de fonctionnement et avoir l'ambition de pouvoir parvenir à un budget base zéro alors que certains dérapent ici ou là, me semble, les frais de fonctionnement. Je rappelle à tout le monde tous ceux qui ne maîtrisent pas forcément la logique budgétaire d'une communauté, que les frais de fonctionnement c'est ce dont il ne reste rien, ce sont les

frais courants. Les frais d'investissement, c'est ce qui restera dans le futur. Donc nous avons toujours un effort volontariste en ce qui concerne les investissements, le tout en ayant toujours plus de services contrairement à ce que les uns et les autres ont dits. On a parlé de l'enfance, de la petite enfance, je rappelle que c'est depuis 1995 plus de 50 % berceaux supplémentaires qui ont été créés pour ne prendre que cet exemple là et sans parler de ce qu'il peut y avoir comme autres actions, parlons de réussite éducative...fin de la cassette n° 1 face A....donc si vous voulez je veux rappeler ces quatre grandes lignes pour que tout le monde l'ait bien en tête, le maintien des taux, la maîtrise des frais de fonctionnement qui est de bonne gestion, un effort très volontariste d'investissement et toujours plus de services, le tout avec une dette qui est sécurisée. Voilà sur ces débats, y a-t-il des oppositions par rapport au budget ? Des abstentions ? Ne prennent pas part au vote ? C'est donc adopté. »